Cours universitaire en ligne

Par sophie71

Bonjour,

J'ai récemment payé 200 euros pour suivre un cours en ligne à Domuni Universitas, avec, compris dans le cours, un devoir final. Cette université dispose d'un forum pour que les étudiants posent leurs questions au prof. J'ai donc posé mes questions (il y a 2 semaines de cela), mais je n'ai reçu aucune réponse. J'ai envoyé un message à l'université pour leur demander quand est-ce que je pourrais espérer recevoir une réponse du prof, on m'a répondu qu'on transmettait mon message au prof, mais le professeur n'a toujours pas répondu à mes questions. Je ne peux pas faire le devoir final sans réponse à mes questions.

Puis-je demander le remboursement des 200 euros au motif que l'université n'a pas fourni le service qu'elle aurait dû me fournir ?

Merci pour votre éclairage.

Sophie

Par Isadore

Bonjour,

Les réponses aux questions sont-elles un service inclus dans le contrat ? Ou le contrat prévoit-il seulement les cours et le passage du devoir final ?

Par sophie71

Je n'ai pas signé de contrat, juste un paiement en ligne. Le site mentionne un "suivi pédagogique" pour les étudiants.